

COMITÉ DE CIRCULATION

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Date de la réunion : Le mercredi 22 août 2018, à 9 h 30 **Lieu :** Salle DSA
6854, rue Sherbrooke Est

Étaient présents : Représentants du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM)
Représentants du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)
Représentant de la Section de l'application des règlements du stationnement du SPVM (SARS)
(12 personnes) Représentant de l'organisme L'Anonyme
Représentant de l'organisme Solidarité Mercier-Est (SME)
Représentants du bureau des élus de l'arrondissement (BÉA)
Représentants de la Division des études techniques de l'arrondissement (DÉT)

Distribué à : Aux membres du comité
À la Direction de l'arrondissement
À la Division des communications de l'arrondissement
Ce compte rendu sera affiché sur le site internet de l'arrondissement à la suite de son adoption

Ordre du jour	Résumé des discussions	Suite à donner – délai
1 – Lecture et adoption de l'ordre du jour	Retrait du point 10 et report des points 11, 15, 17 et 18. L'ordre du jour est adopté avec la modification.	
2 – Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 7 juin 2018	Dû aux vacances, le compte rendu n'est pas encore disponible.	Reporté
3 – Présentation des deux nouveaux membres	Présentation des nouveaux membres du comité et tour de table.	
4 – Avancement du dossier de l'implantation des dégagements de 5 mètres	<p>La DÉT mentionne que le projet a débuté il y a 2 semaines. Elle explique le parcours effectué par l'entrepreneur et mentionne que beaucoup de plaintes ont été reçues. Le SARS mentionne qu'une demande a été effectuée afin qu'une période de grâce soit donnée jusqu'à la fin du mois de septembre. La DÉT transmettra une explication par courriel au BÉA afin qu'il puisse répondre aux diverses demandes citoyennes à ce sujet.</p> <p>Le BÉA demande ce qui arrive si quelqu'un est stationné hors du dégagement de 5 m, mais que le derrière de l'auto dépasse un peu sur l'entrée charretière. Le SPVM et le SARS mentionnent qu'il y a une grande tolérance pour les intersections en T et que si c'est l'auto du propriétaire qui empiète sur l'entrée charretière, aucun constat n'est donné. Toutefois, si l'auto n'appartient pas au propriétaire, un constat est émis.</p> <p>Le BÉA demande si nous avons un comparatif avec les autres arrondissements, incluant les intersections en T. Le SIM mentionne que lors d'interventions des pompiers, le dégagement est important puisque le rayon de braquage des camions est assez grand.</p>	La DÉT vérifiera ce qui est fait dans les autres arrondissements et transmettra une explication au BÉA.

<p>5 – Mise à double sens de l'avenue de Carignan, entre les rues de Marseille (suite à la rencontre avec des partenaires de l'arrondissement)</p>	<p>La DÉT explique le dossier de la mise à sens unique de l'avenue de Carignan et qu'après discussion avec les partenaires de l'arrondissement (SIM, SPVM, STM), il a été décidé d'implanter le double sens entre les deux rues de Marseille afin de faciliter les opérations du SIM et de la STM, ainsi que le transit des automobilistes sur la rue de Marseille qui continuent sur de Marseille vers le nord (le SIM doit effectuer un grand détour à cause du sens unique).</p> <p>Le SPVM a reçu une demande de la DÉT afin qu'une période de tolérance d'un mois soit donnée avant d'émettre des constats.</p>	
<p>6 – Piste cyclable Adam et Lafontaine</p>	<p>La DÉT présente les trois scénarios proposés afin d'améliorer la desserte cyclable en ajoutant la 2^e direction sur chacun des axes. Après discussion sur chacun des scénarios, le scénario 2 est choisi et sera implanté sur les deux rues.</p> <p>Le BÉA souligne qu'aucun axe cyclable est-ouest, à part Notre-Dame, n'est présent à l'arrondissement et qu'il serait pertinent d'étudier la possibilité d'implanter un tel axe. La DÉT mentionne que la rue Hochelaga pourrait se prêter à un tel projet. Le BÉA s'enquiert si la rue de Rouen pourrait également être étudiée.</p>	<p>Il est décidé d'implanter le scénario 2, avec une zone d'emportierage des deux côtés.</p> <p>La DÉT préparera une proposition pour la desserte cyclable est-ouest pour le secteur Hochelaga-Maisonneuve.</p>
<p>7 – Rues Liébert et Gustave-Bleau (mandat CA-2018-0049)</p>	<p>La DÉT fait le tour de la demande et mentionne que selon les comptages datant de novembre 2017, la vitesse moyenne se situe entre 38 et 41 km/h et un débit de moins de 500 véhicules par jour a été comptabilisé. Le SPVM mentionne qu'il n'a pas perçu de problème de circulation à cet endroit lors de leurs interventions. Le BÉA demande de revenir avec une suggestion d'implantation de bandes cyclables sur Gustave-Bleau pour le mois d'octobre.</p> <p>Le comité est d'avis qu'aucune intervention n'est requise quant au débit et à la vitesse des véhicules.</p>	<p>La DÉT étudiera la possibilité d'implanter des bandes cyclables sur Gustave-Bleau et fera un retour à la séance du 11 octobre.</p>
<p>8 – Mise à sens unique de l'avenue Souigny et projet pilote de barrières temporaires conjointement à une nouvelle piste cyclable</p>	<p>La DÉT présente un aménagement transitoire qui pourrait être implanté à l'aide de nouveaux dispositifs (bollards) présentement à l'étude par la ville-centre. La DÉT présente le projet permanent ainsi que les 3 options possibles. Le BÉA mentionne que si ce projet pilote est effectué, il faudra que le projet permanent soit implanté rapidement afin que les désagréments vécus par les citoyens, entre autres la perte de stationnement, soient minimisés.</p>	<p>La DÉT va vérifier l'échéancier du projet permanent auprès des responsables du projet de la ville-centre.</p>
<p>9 – Proximité des feux aux intersections :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hochelaga et Lacordaire; • Hochelaga et Louis-Veuillot 	<p>Le SPVM mentionne que le cycle de ces feux semble désynchronisé. Les automobilistes ont tendance à voir seulement le 2^e feu, ce qui crée des problèmes de circulation.</p> <p>Le BÉA se questionne sur la proximité des feux de circulation installés si près l'un de l'autre, allant à l'encontre du Code de sécurité routière.</p>	<p>La DÉT vérifiera la synchronisation des feux et l'historique de leur installation.</p>
<p>10 – Sécurisation de l'intersection Lacordaire et Hochelaga</p>	<p>Doublon (voir point 9)</p>	

<p>11 – Problème de vibration sur la rue Davidson (mandat CA-2018-0052)</p>	<p>La DÉT mentionne que les résultats du comptage seront disponibles lors d'un prochain comité.</p>	<p>Reporté.</p>
<p>12 – Camionnage sur la rue Notre-Dame Est</p>	<p>Une demande a été envoyée à la Direction des transports afin qu'une étude origine-destination soit effectuée.</p> <p>Par ailleurs, le SPVM mentionne qu'il y a déjà eu des interventions à cet endroit et qu'avant 6 h ou 6 h 20, il s'agit seulement de camions qui font de la circulation locale. Il explique qu'à cause des interdictions de camionnage la nuit, les zones locales sont agrandies. (ex. : ils vont au Port de Montréal) et les camions ont le droit de passer par toutes les rues incluses dans cette zone agrandie.</p>	<p>Le SPVM interviendra sur la rue Notre-Dame.</p>
<p>13 – Demande de mesures pour sécuriser les déplacements sur la rue Bossuet près de l'intersection de la rue Sherbrooke Est (mandat CA-2018-0058)</p>	<p>Selon le comptage effectué en 2016, le débit est d'environ 700 véhicules et la vitesse moyenne est de 32 km/h, ce qui est très acceptable pour une rue locale.</p> <p>Le BÉA souhaite que de nouveaux comptages soient faits.</p>	<p>La DÉT procédera avec de nouveaux comptages lorsque possible.</p>
<p>14 – Trottoir partagé cycliste/piéton sur la rue Hochelaga, entre l'Assomption et Viau</p>	<p>Le SPVM demande s'il est possible de continuer le trottoir partagé jusqu'à la rue Dickson puisqu'il y a beaucoup de cyclistes à cet endroit et la traversée est jugée dangereuse par leur service.</p>	<p>La DÉT demandera l'avis de la ville-centre.</p>
<p>15 – Sécurité de la piste cyclable sur la rue Pierre-Bernard dans la portion à sens unique entre les rues de Grosbois et Rousseau</p>	<p>Reporté ultérieurement</p>	<p>Reporté</p>
<p>16 – Circulation sur la rue de Marseille entre la rue du Trianon et l'avenue Haig et résultats des comptages</p>	<p>La DÉT présente les résultats des comptages. Le SPVM mentionne qu'à cause des travaux sur Sherbrooke, les gens circulent sur de Marseille, mais dès que les travaux seront terminés il n'y aura plus de problème.</p>	
<p>17 – Problème de circulation sur les rues Émile-Légrand et Beauclerk près de la rue Hochelaga</p>	<p>Reporté ultérieurement</p>	<p>Reporté</p>
<p>18 – Stationnement sur les bouts de rue Lyall et Beauclaire au nord de Sherbrooke Est</p>	<p>Reporté ultérieurement</p>	<p>Reporté</p>